



COMMUNIQUE DE PRESSE

14 décembre 2023

Jeux de Paris 2024 : des stations Velib' géantes au plus près des sites des compétitions

La Métropole du Grand Paris financera l'installation et l'exploitation de stations géantes Velib' sur les sites de compétitions situés en dehors de la capitale pendant la durée des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Les élus du syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM) saluent unanimement ce soutien au service public, qui permet au vélo partagé de répondre présent à ce rendez-vous international et de contribuer à relever le défi de la mobilité des métropolitains comme des touristes olympiques pendant la période.

La Métropole du Grand Paris, principal financeur du développement de Vélib' hors Paris

Depuis 2018, Velib' s'inscrit dans une dynamique métropolitaine. Géré par le syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM), le réseau du vélo public partagé compte aujourd'hui plus de 1473 stations, réparties dans 62 collectivités, sur un territoire de plus de 470 km². Plus de 20 000 Velib' seront à la disposition du public à l'orée des Jeux.

Chaque année, la Métropole du Grand Paris soutient financièrement le réseau Vélib' en subventionnant l'installation et l'exploitation des stations situées en dehors de la capitale. Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, la Métropole du Grand Paris réaffirme son engagement en faveur des mobilités douces et partagées aux côtés des communes sur son périmètre, avec une subvention exceptionnelle de 400 000€, visant à financer spécifiquement des stations géantes au plus près des lieux des compétitions.

« Pour les Jeux, la Métropole accompagne le déploiement d'aménagements et de stationnements cyclables ainsi que l'installation de stations Vélib' éphémères à proximité des sites de compétition et des zones de célébration ! En complément de la maîtrise d'ouvrage du Centre Aquatique Olympique qu'elle assure, la Métropole investit fortement sur l'héritage des Jeux en accompagnant un ambitieux Plan piscines. » déclare Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris. Et il ajoute *« La Métropole du Grand Paris poursuit la mise en œuvre de son ambitieux Plan Vélo, doté de 108 M€ et structuré en 9 lignes, totalisant 215 km de pistes sous le contrôle de Jean-Pierre Barnaud, Vice-Président délégué aux mobilités et circulations douces et de Jacques Baudrier, Conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables ».*

« Velib' se devait d'être au rendez-vous des Jeux ! Notre objectif est double : faciliter la mobilité du public olympique tout en assurant un service de qualité aux centaines de milliers d'utilisateurs du quotidien du réseau Velib'. Avec la Métropole du Grand Paris, depuis 2018, le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM) écrit une nouvelle page de l'histoire du service public du vélo partagé en stations », se félicite Sylvain Raifaud, président du SAVM.

Des centaines de places de stationnement Velib' à Saint-Denis, Colombes et Nanterre

Afin de faciliter l'accès des sites de compétition du Stade de France et du Centre aquatique à Saint-Denis, du Stade Yves du Manoir à Colombes et de l'Arena Paris La Défense à Nanterre, plusieurs stations géantes seront installées. La capacité de chaque station, les emplacements précis ainsi que les horaires d'ouverture de ces dispositifs hors norme sont encore en cours de définition avec les organisateurs des Jeux.

Dans ces stations géantes, les usagers pourront déposer ou prendre un vélo selon les mêmes modalités que sur les stations habituelles. Les équipes de Velib' Métropole seront présentes sur place pour accompagner les usagers et accélérer les opérations de dépose et de prise des vélos. Les personnes qui ne sont pas encore utilisatrices du service peuvent y souscrire sur l'appli Velib' ou sur le site www.velib-metropole.fr.

Ce dispositif viendra en renfort des stations situées à proximité de ces sites, régulièrement saturées lors des grands événements sportifs et culturels qui s'y tiennent, comme cela a été le cas lors de la coupe du monde de rugby (du 7 septembre au 28 octobre 2023) où deux stations éphémères ont permis à plusieurs milliers de personnes de se rendre au Stade de France pour assister aux matchs programmés dans l'enceinte.

« Pendant la coupe du monde de rugby, le vélo partagé a joué pleinement son rôle de complément aux transports en commun. Lors de chaque match au Stade de France, plus de 0,5 % des spectateurs ont effectué au moins un trajet à Velib' pour venir ou repartir du site. Et près de 2 % des spectateurs du Village rugby place de la Concorde ont effectué au moins un trajet à Velib' pour s'y rendre ou en repartir. Les stations géantes ont évité que l'ensemble des stations du quartier soient engorgées et ont offert une alternative respectueuse de l'environnement aux usagers qui voulaient se rendre sur les lieux de ces événements » indique Sylvain Raifaud, Président du SAVM.

A propos de Velib' Métropole

Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses 410 000 abonnés et ses plus de 700 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM) est le gestionnaire du service, dont l'exploitation a été confiée à la société Smovengo, dans le cadre d'un marché public (2018 – 2032).

A propos de La Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe. En savoir plus > www.metropolegrandparis.fr

CONTACTS PRESSE : Presse@autolibvelibmetropole.fr – 06 76 25 51 59
presse@metropolegrandparis.fr - vdufeigneux@hopsoctch.fr – 06 18 05 11 09